

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287646>

N° d'annonce :

600687

Résiliation de bail

En date à PARIS du 5 Avril 2022 enregistré le 7 Avril 2022 à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT PARIS ST-HYACINTHE dossier 2022 00014036 , référence 7544P61 2022 A04377 un protocole d'accord est intervenu entre l'Indivision DUBÉLOY représentée par son mandataire Monsieur DUBÉLOY Baudoin demeurant 119 Rue Caulaincourt -75018-PARIS et la S.A.S. « Atelier Patrick NAGEL », dont le siège social est à VANVES (92170) ,32 rue Larmeroux, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le N° B 820 474 609, pour résilier amiablement le bail commercial portant sur un local sis **32 Rue Larmeroux — 92170- VANVES** à la date du 5 Avril 2022.

Domicile a été élu pour la réception des oppositions éventuelles pendant un délai de un mois à compter de la présente publication conformément aux règles de droit commun au nom de Monsieur NAGEL Patrick chez Monsieur et Madame ICHARD Dominique demeurant 3 Rue de Picardie 78140- VELIZY VILLACOUBLAY.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : **aeG1Km70r**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG1Km70r>